

## Recherches sociographiques



Lucien LEMIEUX, *Histoire du catholicisme québécois. Les XVIIIe et XIXe siècles, I. Les années difficiles, 1760-1839*

Serge Gagnon

Volume 31, numéro 1, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056495ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056495ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gagnon, S. (1990). Compte rendu de [Lucien LEMIEUX, *Histoire du catholicisme québécois. Les XVIIIe et XIXe siècles, I. Les années difficiles, 1760-1839*]. *Recherches sociographiques*, 31(1), 100–103. <https://doi.org/10.7202/056495ar>

Lucien LEMIEUX, *Histoire du catholicisme québécois. Les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, I. Les années difficiles, 1760-1839*, Montréal, Boréal, 1989, 438 p.

Après la publication de sa thèse de doctorat, Lemieux s'est livré à la confection d'un imposant dossier documentaire sur le catholicisme québécois entre les années de la conquête et celles des rébellions de 1837-1838. La perspective a considérablement évolué depuis l'histoire de *L'établissement de la première province ecclésiastique du Canada* (1968). C'est l'Église comme pouvoir et en tant que communauté de croyants qui fait maintenant l'objet de l'enquête, depuis la hiérarchie en situation d'autorité jusqu'aux assemblées croyantes et priantes les plus reculées des campagnes.

«L'Église face aux nouveaux maîtres, 1760-1818», au chapitre premier, reconstitue le cadre institutionnel modifié par la Conquête. Un souverain protestant a pris possession d'une colonie française. Les nouveaux maîtres inventorient leur butin : 113 paroisses regroupent les Canadiens qui doivent rebâtir ou restaurer une trentaine d'églises «détruites ou endommagées et seize presbytères [...] rasés durant la campagne militaire». La Guerre d'indépendance américaine et la Révolution française sont au cœur de la conjoncture politico-religieuse. La loyauté du clergé, disposé à excommunier quelques bandes paysannes proaméricaines ou sympathiques aux révolutionnaires français, assure à l'Église une pleine reconnaissance juridique de la Grande-Bretagne. En 1818, l'unique évêque du Québec, élu au Conseil législatif, est autorisé à prendre le titre d'évêque de l'Église catholique.

Le chapitre 2 retrace la création des divers diocèses détachés de Québec. Après les Maritimes, les territoires situés à l'ouest de la colonie font à leur tour l'objet de subdivisions administratives. En 1844, la première province ecclésiastique canadienne est créée. Elle comprenait les diocèses de Québec, de Montréal, de Kingston et de Toronto. Le récit s'humanise davantage à partir du chapitre sur «Les évêques et leurs adjoints immédiats», c'est-à-dire les vicaires généraux exerçant une juridiction plus ou moins «temporelle» sur un territoire, tandis que les archiprêtres, beaucoup plus nombreux (une trentaine), sont investis de pouvoirs exclusivement spirituels. On s'attarde surtout aux faits saillants de la carrière épiscopale.

Consacré à la prosopographie des prêtres de paroisses, le chapitre suivant entraîne le lecteur dans un champ plus neuf. À partir des séries élaborées par Louis-Edmond Hamelin, l'auteur fait ressortir la faiblesse du nombre de vocations. Mais après un creux, au tournant du siècle, un changement de tendance prend forme. Le nombre d'ordinations passe de 10 à 15 par année entre 1821-1825 et 1826-1830. La cinquantaine de prêtres arrivés de France au début du siècle n'est plus. Elle a été remplacée par des recrues d'ici. Par ailleurs, à mesure qu'augmentent les ordinands, l'évêque paraît plus sélectif.

Avant 1820, alors que les vocations s'élevaient en moyenne à six par année, environ 16% (un par année) changeaient d'orientation. Après 1820, le pourcentage s'accrut à 22%, ce qui représentait trois par année sur une entrée de 11.

Les indications statistiques de l'auteur donnent l'occasion de faire quelques autres hypothèses. Plus les vocations sont nombreuses, plus l'âge à l'ordination s'approche de la mi-vingtaine. En période de grande pénurie, des indults (autorisations spéciales de Rome) permettent l'ordination de candidats à partir de 23, voire de 22 ans. La pénurie n'expliquerait-elle pas aussi l'importance numérique des vocations «tardives»? Neuf des soixante-dix ordinands entre 1766 et 1780 dépassent la trentaine. Au cours des années 1820, trente et un des quatre-vingt-dix-huit ont de 26 à 35 ans, alors que près du tiers ont de 22 à

24 ans. Le manque d'effectif oblige à divers compromis; une formation médiocre apparaît inévitable.

Cela dit, la pénurie était-elle si grande que les historiens l'aient soulignée à la suite de quelques déclarations épiscopales? (Pierre SAVARD, «La vie du clergé québécois au XIX<sup>e</sup> siècle, *R.S.*, 1967; Jean-Pierre WALLOT, *Un Québec qui bougeait.*) Écrire qu'en 1790 il y a 75 paroisses sans prêtre mérite vérification. Les indications fournies par Lemieux lui-même autorisent à plus de mesure. En 1791, il y a 130 prêtres affectés au ministère presbytéral, contre 18 occupés à l'enseignement. Les paroisses urbaines sont mieux pourvues que les cures de campagne où vivent quatre Québécois sur cinq. Un petit nombre de paroisses rurales sont desservies par deux prêtres; or il y a 107 prêtres chargés de 133 paroisses, ce qui laisse probablement moins de 75 paroisses sans curé résidant. En 1815, il y aurait à peu près 30% des 156 paroisses sans prêtre permanent (un calcul de Louise Dechène, dans: J.-P. WALLOT et Joseph GOY, *Évolution et éclatement du monde rural*, 1986). De son côté, Lemieux recense 129 curés et vicaires pour 150 paroisses en 1818. Or l'état ecclésiastique de 1820 attribue moins de 10 vicaires aux paroisses rurales et une vingtaine de curés desservant plus d'une paroisse. Ce qui donne une assez bonne idée de la pénurie vers la fin des années 1810. Elle n'est cependant pas aussi *dramatique* que certaines déclarations d'époque le laissent entendre. M<sup>er</sup> Plessis, évêque du Bas-Canada de 1806 à 1825, se retranche souvent derrière l'argument du manque de personnel quand il est sollicité par quelque paroisse non pourvue. Pourtant, lorsque les fidèles font montre de diligence à réparer un presbytère ou s'engagent à payer au curé un supplément que la modicité de la dîme rend souhaitable, il trouve toujours quelqu'un pour desservir une communauté. Des paroissiens moins dociles sont punis par le retrait d'un prêtre, si bien que la pénurie fait parfois l'affaire de l'épiscopat. (Sur les pratiques de gestion du personnel ecclésiastique, voir: S. GAGNON, *Québec and its Historians. The Twentieth Century*, 1985.)

L'ouvrage donne une riche moisson de renseignements sur la vie quotidienne du clergé et les profils de carrière: la formation au séminaire, le statut transitoire de régent (mi-professeur, mi-étudiant en théologie), le premier poste de vicaire, la formation continue par les conférences ecclésiastiques, la rémunération, etc. À ce chapitre, l'auteur fournit de fines précisions sur la dîme, les honoraires de messes et autres sources de revenus, comme les prestations de la Caisse ecclésiastique, la pension des curés retraités, perçue sur la dîme de leur paroisse et fixée au tiers des dîmes prélevées par le successeur. Le progrès dans la carrière ecclésiastique destinait normalement le curé de campagne à un poste lucratif avant la mise à la retraite qui, elle, dépendait des ressources humaines. «Durant la décennie de 1830, l'arrivée de jeunes prêtres permit à plusieurs curés de prendre leur retraite.» (P. 131.) L'historien énonce des pistes de recherche sur les procédures de nomination et de démission, ainsi que sur la durée des mandats. «Un grand nombre de curés restent au même endroit pendant vingt ans et plus: 34,4% en 1785, 37% en 1805, 53,4% en 1816, et 44,4% en 1825.» Côté moral, le clergé paroissial se comporte avec dignité. On trouve une vingtaine de cas d'alcoolisme, ainsi que certaines aventures sexuelles de prêtres momentanément aux prises avec la «mélancolie».

Le chapitre cinquième sur le personnel ecclésiastique fourmille de renseignements qui appelleraient d'autres commentaires. Il ne manquera pas de susciter de nouvelles recherches. On apprend, par exemple, que les effectifs sont inégalement répartis dans l'espace. (P. 104.) Le district de Montréal, moins bien pourvu que ceux de Québec et de Trois-Rivières, subit les effets d'une moins grande fécondité sacerdotale que le reste de la province, comme nous

l'avions constaté dans l'étude du milieu d'origine du clergé. (*Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1983.)

Le chapitre traitant de la paroisse porte sur son fonctionnement : fabriques, marguilliers, gestion des revenus, et dépenses courantes. Les constructions sont des débours d'immobilisations exigeant des prélèvements spéciaux effectués par des syndics élus. L'auteur donne des renseignements sur la vie de la communauté, les conflits qui ne manquent pas de surgir entre les familles, les rangs et le village, entre curé et sacristain, etc. La location des bancs offerts à l'encan est la plus grande source à la fois de revenus ordinaires affectés aux dépenses courantes et de rivalités entre les membres de la communauté. Dans la paroisse rurale, l'école est aussi un lieu d'affrontements. La bourgeoisie anglo-protestante, le clergé, la petite bourgeoisie nationaliste canadienne sont tour à tour ou concurremment maîtres d'œuvre du système scolaire. Quel que soit le type d'école, le clergé se préoccupe de l'éducation de la foi chrétienne par l'enseignement du catéchisme.

Les œuvres sociales et culturelles étudiées au chapitre suivant englobent deux types d'activités : l'évangélisation des Amérindiens est une tâche missionnaire, tandis que les œuvres de secours s'inscrivent davantage dans la mission caritative de l'Église. Cette partie intéresse au premier chef l'histoire des femmes, religieuses ou épouses de bourgeois.

Liturgie, sacrements, dévotions et spiritualité convient le lecteur à l'examen de certaines formes religieuses proprement dites. (Chap. 8 et 9.) Arrêtons-nous au sacrement du pardon, une institution de la vie chrétienne qui a fait l'objet de nombreuses études depuis le début des années 1980. (Delumeau, Boutry, groupe de la Bussière, etc.) Dans cette « psychohistoire » renouvelée, que de chemin parcouru depuis l'œuvre pionnière de John T. McNEILL (*A History of the Cure of Souls*, 1951)! Le livre de Lemieux nous renseigne sur la fréquence de la pratique du confessionnal pour certaines catégories de personnes, sur la résistance de certains à comparaître devant leur curé, sur le tempérament de certains confesseurs (rigoristes ou laxistes), etc. On peut se confesser à un autre prêtre qu'à son curé, pourvu qu'on lui remette un billet de confession. À Chambly, en 1823, 30 pénitents sur quelque 1 500 communians sont allés se confesser ailleurs. Des curés missionnaires en terre amérindienne entendent la confession par l'intermédiaire d'interprètes.

Quand un prêtre ne savait pas la langue de l'Amérindien [...] le confesseur et le pénitent se tenaient la main à l'intérieur d'une manche de surplus, puis le premier posait des questions au second par un interprète pieux et discret; le pénitent serrait la main du confesseur quand il avait péché dans le sens de la question posée. (Pp. 236s.)

Au même titre que la pénitence, le sacrement de mariage a été depuis quelques années l'objet de nombreuses études. Au Bas-Canada, l'institution matrimoniale est soumise aux exigences canoniques universelles dans l'Église catholique, à quelques nuances près. Les immigrants sont sujets d'une enquête particulière. N'auraient-ils pas abandonné un conjoint dans leur pays d'origine? La proche endogamie familiale est interdite. Impossible d'épouser successivement deux sœurs. Difficile de marier un cousin, une cousine germaine. Devant la résistance du clergé, des couples se forment en union libre, font un enfant, menacent de se marier devant un ministre protestant afin d'obtenir une dispense au moindre coût possible. Fixée à 25 livres sterling, la compondende pour des cousins germains ou des affins de même degré n'est-elle pas très élevée? Les pauvres et les modestes habitants des campagnes y voient une source d'injustice. (Pp. 272s et 277s.) Il est aussi question des mariages mixtes et de plusieurs autres aspects de la formation des couples.

Prières publiques, chemin de croix, quarante heures, salut du saint sacrement, culte des saints, vœux, indulgences, retraites et jubilés sont étudiés au chapitre des dévotions, qui

comprend un développement sur les confréries. Après une phase de déclin, elles retrouvent la faveur populaire à partir des années 1820. Voilà un indice sûr de vitalité religieuse en progrès. Avec la croissance du nombre des vocations, il démontre la fragilité de la thèse voulant que le réveil religieux des années 1840 soit né de la défaite des Patriotes ou fut un mouvement brusque de retour à l'Église après des décennies de grande tiédeur.

Le livre se termine par un chapitre sur le rôle de l'Église durant les rébellions. L'auteur fait le point sur les interprétations les plus courantes.

Il n'y a pas lieu d'insister sur les faiblesses de ce livre parce qu'au total il fait progresser les connaissances et surtout suggère plusieurs pistes de recherche. Comme dans toute synthèse, nous sommes inévitablement «condamnés» à des redites. Par contre, l'essai apporte beaucoup de neuf, parce qu'il repose sur un imposant dossier documentaire. Il sera longtemps un indispensable ouvrage de référence.

Des lecteurs seront agacés par les débuts et les fins de chapitres qui portent la marque du prêtre. Ces apartés métahistoriques n'amènent rien d'inédit à l'exposé empirique. Des chercheurs auraient souhaité une meilleure discrimination entre la ville et la campagne, une plus nette mise en relief des évolutions lentes. Tel n'est point l'esprit de la collection. Le livre de Lemieux, de ce point de vue, est le frère jumeau de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle publiée par Nicole Gagnon et Jean Hamelin. J'aurais, pour ma part, préféré une plus grande distance entre le narrateur et ses sources. Le rôle de l'historien n'est-il pas de dépasser la subjectivité des époques, des individus et des groupes étudiés? Les relations incestueuses dont il est question à la page 265 n'ont rien à voir avec la notion contemporaine d'inceste. L'esprit œcuménique de notre temps suggère une appréciation plus détachée des rapports et des conflits interconfessionnels du XIX<sup>e</sup> siècle. (Pp. 250 et 350.) Quelques interprétations susciteront la controverse. «Tout comme l'école, les institutions sociales relèvent normalement de l'État. Mais celui-ci prend plus ou moins ses responsabilités.» (P. 216.) Ainsi est expliquée l'intervention de l'Église pour combattre la misère, la pauvreté, l'ignorance. Qui donc a décidé que l'État doit normalement avoir un ministère des affaires sociales? un ministère de l'éducation? Dans le Québec de la Révolution tranquille, les nouvelles classes moyennes ont beaucoup parlé de suppléance pour expliquer le rôle historique de l'Église en matière de santé, d'éducation, de redistribution des richesses. Comme l'a rappelé Fernand DUMONT à la blague, le rôle de l'historien et du sociologue serait à peu près inutile s'il s'agissait seulement de reconnaître une place *normale* à l'Église et à l'État. Peut-être vaudrait-il mieux parler de médiation que de suppléance. (*Le sort de la culture*, pp. 75s.)

La bibliographie de l'ouvrage fait très peu état des études récentes en histoire religieuse au Québec ou ailleurs. Faut-il en faire grief à l'auteur? Le manuscrit était terminé au début des années 1980; Lemieux a dû subir d'outrageants délais de publication dont il n'est pas responsable. Dès lors, il faut accueillir son livre comme une œuvre importante qui nous éclaire beaucoup sur une époque dont la culture est trop peu étudiée.

Serge GAGNON

*Centre de recherche en études québécoises,  
Université du Québec à Trois-Rivières.*

---